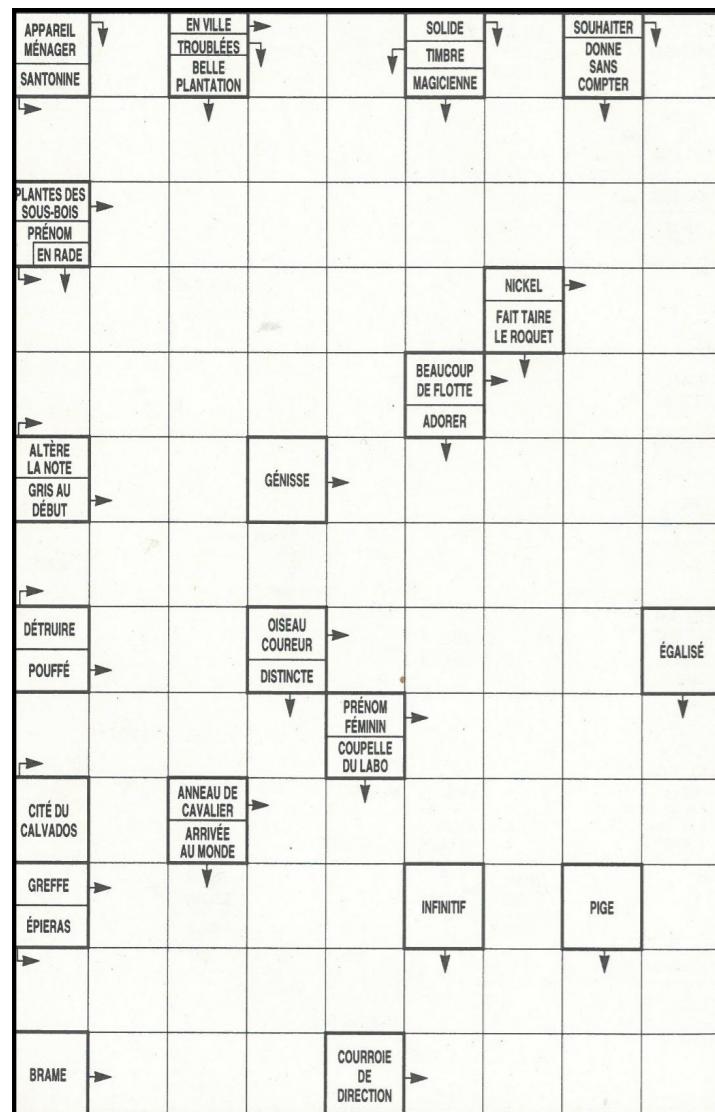
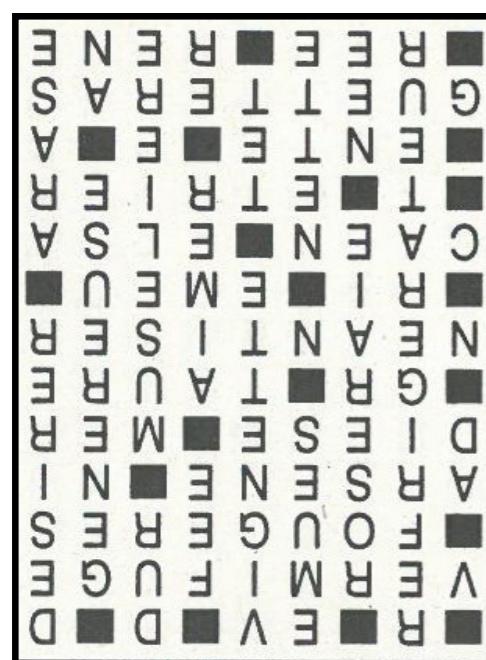


Les mots fléchés



Solution



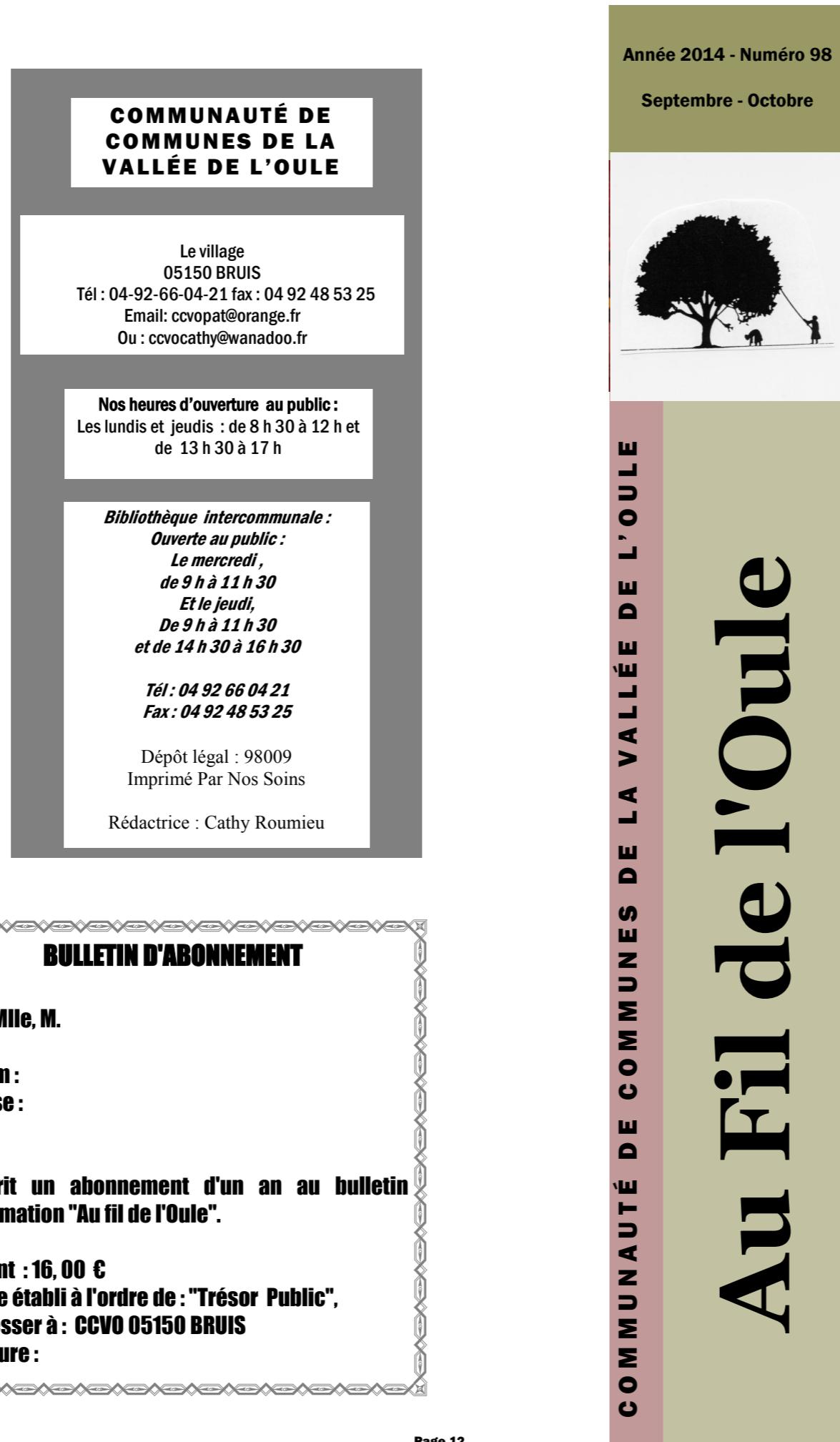
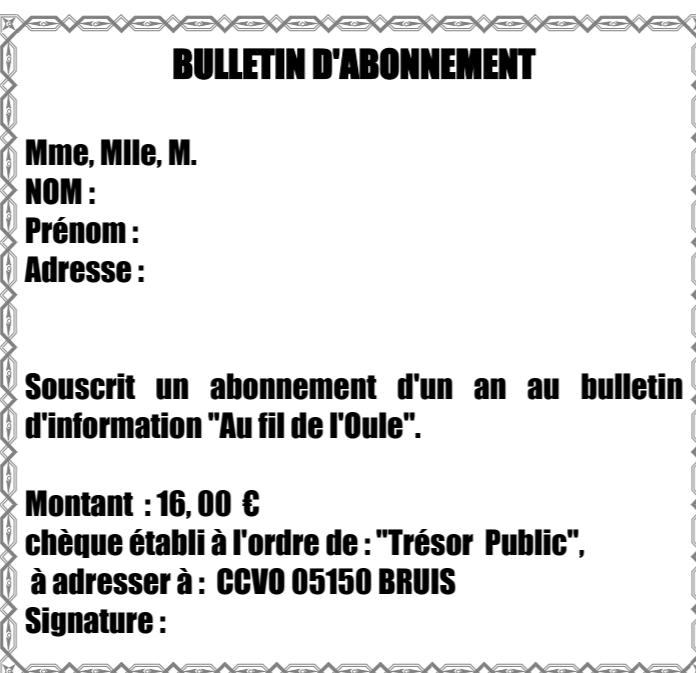
BULLETIN D'ABONNEMENT

**Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :**

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 16,00 €
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCYO 05150 BRUIS

Signature:



L' édito

Ainsi que vous avez pu l'observer au fil des ans, la CCVO a développé un service d'animations diverses et nombreuses, à l'adresse de tous publics et auxquelles vous pouvez tous avoir recours.

Les missions de la secrétaire, à la fois hôtesse d'accueil selon les circonstances, si elles sont variées en sont tout autant très prenantes :

- *Accueil dans le cadre du Relais des Services Publics*
 - *Animation du point Visio Rendez-vous*
 - *Gestion de la bibliothèque et vidéothèque*
 - *Réalisation du Journal « Au Fil de l’Oule »*
 - *Secrétariat*
 - *Organisation de rencontres, animations*
 - *Travail de collecte de la mémoire orale*
 - *Montage vidéo à partir des prises de vues réalisées*

- *Participations aux réunions et formations en lien avec toutes ces missions*
Aussi, conscients de la difficulté que peut rencontrer Cathy Roumieu, la rédactrice du Journal, de mener de front toutes ces missions, les élus ont décidé, lors de la séance du 20 octobre dernier que soit modifiée la fréquence de parution du journal « Au Fil de l'Oule ».

Celui-ci paraîtra désormais tous les trois mois et ce à compter du 99^{me} numéro. Vous pourrez bien évidemment retrouver dans votre journal toutes les mêmes rubriques qu'actuellement.

Cette décision va de pair avec le choix de ne pas augmenter le prix de l'abonnement qui reste fixé à 16 € par an.

Nous sommes certains que vous comprendrez cette décision compte-tenu de la conjoncture actuelle qui ne nous permet pas d'embaucher davantage de personnel au sein de la CCVO.

Sincèrement à vous

Eveline AUBERT

Cérémonies du 11 novembre

Après les cérémonies qui auront lieu comme d'habitude dans chaque village à 11 h, les habitants de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie sont tous invités à un apéritif commun. Celui-ci sera servi dans la **salle polyvalente de Sainte-Marie** dès 11 h 30.

Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial**
 - P. 2 à 4 : les délibérations du Conseil**
 - P. 5 : relais des Services Publics**
 - P. 6 à 7 : Guerre de 14 - 18 : archives**
 - P. 8 à 10 : du lien social dans la vallée de l'Oule**
 - P. 11 : le carnet de l'Oule**
 - P. 12 : mots croisés**

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 16 septembre

(résumé des délibérations)

Renouvellement du contrat de Chantal Combe

Le Président informe son conseil que le Contrat Unique d'Insertion de Mme Chantal Combe, employée à la CCVO comme agent d'entretien et de lien social arrivera à son terme le 30 septembre 2014 mais pourrait être renouvelé pour une dernière période de 6 mois.

Les conseillers délibèrent et se déclarent favorables au renouvellement dudit contrat jusqu'au 30 mars 2015 aux mêmes conditions que précédemment.

Participation de la CCVO à la protection sociale complémentaire

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu les lois n° 84-53, n° 2007-148, et n° 2009-972,

Vu les dispositions du décret n° 2011-1474 relatif à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu l'avis du Comité technique paritaire du 22/07/2014,

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

* de participer à compter du 01/01/2015 à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,

* de verser une participation mensuelle de 15 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

Résiliation des contrats d'assurance AXA et MMA

Suite à un différend qui oppose la Collectivité à sa compagnie d'assurance AXA, la CCVO a demandé un devis à l'assurance Groupama pour garantir les biens immobiliers, la responsabilité générale, le véhicule et la protection juridique. La proposition globale de Groupama se monte à 1 823, 16 € comprenant toutes les garanties ci-dessus énoncées (contre 2 510, 20 € avec les anciens contrats AXA et MMA)

Après en avoir délibéré, les conseillers, considérant l'économie réalisée pour une protection optimisée décident de retenir le devis pré cité. Le nouveau contrat prendra effet au 1^{er} janvier 2015.

Participation de la CCVO à la phase opérationnelle d'OPAH

Le Président rappelle qu'une étude préalable à la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), portée par le Conseil général est en cours sur le territoire dit "du Grand Buëch". Un premier diagnostic a permis d'identifier les enjeux prioritaires en matière d'habitat, à savoir : lutter contre les logements énergivores, aider au maintien à domicile des per-

sonnes âgées par l'adaptation des logements, réhabiliter les logements insalubres ou dangereux, résorber les vacances. Pour la CCVO les objectifs retenus sont les suivants :

Réhabilitation de 6 logements pour un budget maximum de 24 495 € sur 3 ans. Il est prévu une participation des communautés de communes de 20 % des montants subventionables (10 % pour les propriétaires bailleurs).

En complément de ces mesures, la CCVO souhaite mettre en place une mesure volontariste "prime pour petits travaux" afin que les petits dossiers puissent également bénéficier de subventions. Dans le cadre de cette mesure, non prise en compte par le règlement Anah, les travaux ne seront aidés que par la CCVO.

Concernant la gouvernance de cette future OPAH, les communautés de communes ont émis le souhait de la voir organisée par le Conseil général 05, coordinateur unique de cette opération et ce par conventionnement. Toutefois, chaque communauté de commune aura à gérer en direct son enveloppe.

Ouï cet exposé, et considérant les enjeux économiques et sociaux de cette opération, les conseillers, après en avoir délibéré, valident les principes de mise en œuvre d'une OPAH sur le territoire de la CCVO, et ce pour une durée de 3 ans et désignent le Conseil Général comme coordinateur de l'opération.

Le carnet de l'Oule



Naissance

C'est une petite **Charlotte** de 3, 440 kg pour 52 cm qui est arrivée au foyer de Julie Bernard Reymond et Loic Die, le 26 septembre dernier.

Charlotte est la petite fille de Georges et Christiane Die (née Girousse) et donc **l'arrière petite fille de Raymond et Ginette Girousse de Montmorin**.

Charlotte est un beau bébé qui suscite déjà beaucoup d'admiration, à commencer par le chat...

Vos petites Annonces

(diffusion gratuite, s'adresser à la rédaction
au 04 92 66 04 21
ou ccvocathy@wanadoo.fr)

Donne : Téléviseur écran "coins carrés"

en état de marche,

disponible dès octobre

tél : 03 27 66 62 92

Tél : 04 92 66 09 06



Les produits du terroir

Au bord de la route à Montmorin, devant la ferme des Oches, la production de courges de Chantal et Didier Reymond attire l'œil et... les photographes.

Cathy recherche :

Des photos anciennes (photos de famille), documents, objets,... sur le thème de la première guerre mondiale.

Vous pouvez la contacter au :
04 92 66 04 21

ou par mail : ccvocathy@wanadoo.fr

Bon rétablissement à :

Arlette Serratrice et Jean Bérenguier de Montmorin qui sont de retour à leurs domiciles après avoir été hospitalisés dernièrement.

Animations

Evénement "facebook" à Bruis : Soirée pizza et pétanque : ils l'avaient dit, ils l'ont fait !

Fin octobre, réunis par Gérard Tenoux pour réfléchir à l'avenir de la vallée de l'Oule (voir p. 9), les jeunes de moins de trente ans habitant Bruis, Montmorin et Ste-Marie s'étaient quittés avec l'idée d'organiser une soirée conviviale à Bruis pendant les vacances de la Toussaint. Le délai était court, la météo plus très chaude mais il en fallait plus que cela pour décourager ces jeunes qui, en quelques clics ont créé leur « événement facebook » disent-ils.

Pour un événement c'en fut un en effet car convaincre un pizaiolo de s'installer sur la place de Bruis pendant toute une soirée n'était pas gagné d'avance. David et Joséphine de Cornillon ne font en principe des pizzas que le week end, du côté de la Motte et Rémuzat. Pourtant ils ont accepté le défi et ils ne l'ont pas regretté. Le chiffre d'affaire qu'ils ont réalisé ce soir-là a dépassé leurs espérances. Il faut dire que les participants aussi ont bien joué le jeu. Tous ont commandé au minimum une pizza pour deux avant de s'essayer à la pizza dessert au fromage de chèvre et au miel. Le concours de boules, amical, organisé par Camille Reymond de Montmorin a été remporté par Franck Lombard de Ste-Marie et Tristan Cros de Rémuzat, lesquels n'ont en réalité rien gagné si ce n'est l'amitié et le plaisir d'être ensemble pendant les vacances. Or, cette soirée n'avait pas d'autre ambition que celle-ci : renforcer le lien entre ces jeunes, peu nombreux il est vrai, mais désireux de créer une association sur la Haute Vallée de l'Oule afin de renouveler ce genre de soirée régulièrement tout au long de l'année.



En selle pour Halloween à la ferme équestre de Montmorin

Ce vendredi 31 octobre, avec l'aide d'Aurélie et Alizée, Alix Angelvin avait invité les enfants à fêter Halloween sur le site de sa ferme équestre à Montmorin. C'est la 2ème année qu'Alix organise cette manifestation très plébiscitée par les enfants puisqu'une quinzaine d'entre eux y ont participé. La préparation des chevaux et poneys a été un peu plus longue que d'habitude car il s'agissait de les déguiser pour la circonstance. Des équipes de 2 enfants par cheval (ou poney) ont été formées pour mener à bien cette opération.

Apparemment Baguera, Tana, Lavandine, Vanille, Angie, Tempête, Jade et Arizona n'avaient rien contre et se sont laissé faire avec beaucoup de patience et de docilité. Un jury composé des parents présents devait ensuite désigner les plus beaux déguisements.

Un peu plus tard et ainsi parés, enfants, chevaux et poneys se sont dirigés vers la carrière où des jeux avaient été organisés à leur intention : jeux de relais, du bâton ou jeux de dés se sont enchaînés au milieu des rires et applaudissements des parents ou grands-parents présents.

Au final tous les concurrents ont été récompensés et après le goûter offert par Alix, les quinze enfants présents sont repartis avec une boîte de bonbons décorée de sorcières et autres vampires. Bravo et même "triple A" à Alix, Aurélie et Alizée pour cette fête d'Halloween parfaitement réussie à Montmorin.



Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 16 septembre 2014 (résumé des délibérations)

Motion de soutien contre le projet de réforme des professions réglementées

Après avoir écouté l'exposé de Maître Tudes, Notaire et Maître Astruc, huissier de justice, relatif au projet de réforme des professions réglementées et après avoir délibéré, les conseillers, à l'unanimité, et pour affirmer leur opposition ferme à l'instauration d'une justice à 2 vitesses décident de soutenir les notaires et huissiers de justice dans leur opposition au projet de réforme.

vembre 2013 relative à la préparation des contrats de Plan Etat/Région 2014 -2020 définissant une approche structurante marquée du sceau de la "politique nationale d'égalité des territoires", décident :

* d'approuver le projet de SIG mutualisé,

* de donner mandat au Président pour engager toutes démarches nécessaires selon les conditions de participation à la convention de partenariat,

* de désigner M. Tenoux Gérard titulaire et Mme Aubert Eveline suppléante pour représenter la Collectivité au comité de pilotage du projet,

* d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents se rapportant au projet.

Contrôle de conception et de réalisation des installations ANC : 350, 00 €

Diagnostic préalable aux ventes immobilières : 200, 00 €

Après en avoir délibéré, les conseillers valident les modalités d'intervention d'IT 05 relatives aux missions du SPANC.

Demande de subvention au titre de la DETR 2015

Le Président expose que dans le cadre de la Ferme Relais et notamment pour le maintien et la diversification de l'activité agricole, il convient de construire un bâtiment du type tunnel bâche sur les parcelles de la CCVO.

Le montant total de l'opération (fourniture et pose des matériaux, terrassement et frais d'architecte) s'élève à 34 369, 40 € HT selon le plan de financement suivant :

Etat : 50 %, soit 17 184, 70 €

CG : 30 %, soit 10 310, 82 €

CCVO : 20 %, soit 6 873, 88 €

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent le Président à effectuer toutes démarches relatives à ce plan de financement.

SIG mutualisé : convention de partenariat CG/EPCI adhérentes

Par délibération du 17 octobre 2013, la CCVO s'est engagée, en collaboration avec l'ensemble des collectivités du Département 05, à la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) mutualisé. Le bureau d'étude retenu est : la société Business Geographic pour un montant estimatif de 99 280, 00 € HT.

Les conseillers, considérant : la nécessité de mutualiser l'information géographique afin d'avoir une vision globale à l'échelle locale et départementale, la volonté de la CCVO de s'engager dans une politique de développement du numérique, la circulaire du Premier Ministre du 15 no-

Modalités d'intervention mission Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : IT 05

Le Président rappelle que la CCVO est adhérente à IT 05 (Ingénierie Territoriale). Cet établissement intervient pour le compte des collectivités dans le cadre du SPANC. A ce titre, il a fixé ses modalités d'intervention comme suit :

A noter que André Aubépart ayant démissionné de sa fonction de 1er adjoint sur la commune de Montmorin, c'est Lucile Endignous qui lui succède à ce poste.

Jean Corbière quant à lui devient 2ème adjoint et donc, de fait, conseiller communautaire au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule.

André Aubépart est toujours conseiller municipal sur la commune de Montmorin.

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 20 octobre (suite)

Ferme Relais : financement tunnels bâche

Vu les délibérations précédentes du 22 mai et 19 juin 2014 concernant la construction de 2 bâtiments du type tunnel bâche sur le site de la Ferme Relais, le Président précise qu'il est nécessaire de recourir à un prêt pour faire face aux dépenses relatives à ladite construction.

Pour ce faire il fait part de la proposition de la Caisse d'Epargne dont les conditions sont les suivantes :

Montant : 40 000,00 €

Durée : 10 ans

Remboursements annuels : 4 610,59 €

Taux d'intérêt : 2,67 %

Commission d'engagement : 100 €

Les conseillers délibèrent et décident de retenir la proposition ci-dessus détaillée.

Objectif Vallée de la lumière : délibération de soutien au projet de réalisation d'un espace muséographique sur le site du Chevalet à Aspres

Cotisation à l'association Adret

Le Président fait part à son conseil de l'appel à cotisation annuel émanant de l'Adret (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services), cotisation qui s'élève à 50,00 €.

Cette association qui travaille entre autre au développement du réseau des points d'accueil de proximité propose régulièrement son accompagnement au Relais des Services Publics de Bruis.

Aussi le Président suggère de répondre favorablement à cette proposition.

Après en avoir délibéré les conseillers s'y déclarent favorables.

Vu la délibération du 16 juillet 2013 par laquelle le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer une convention avec la Communauté de Communes du Haut Buëch afin que celle-ci soit chef de file du projet « Objectif : Vallée de la lumière » ;

Vu la décision du Comité de pilotage d'implanter la maison de la lumière sur le site du Chevalet à Aspres sur Buëch ;

Il est rappelé l'importance de ce projet pour dynamiser l'économie et le tourisme dans le Buëch. A ce titre, les élus de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule renouvellent leur soutien à la réalisation d'un espace muséographique à Aspres sur Buëch et dans un 2ème temps de maisons de relais sur divers points du Buëch.

Opération Téléthon "des vieux papiers"

Le Conseil Général, accompagné des collectivités de son territoire et soutenu par l'éco organisme d'Etat (d'intérêt général) Ecofolio innove cette année en organisant une collecte de papier. La CCVO a décidé de participer à cette opération dont l'objectif est simple et louable : collecter journaux papiers et magasines, sachant que pour une tonne de papier recyclé, 50 € seront reversés directement à l'Association Française contre les Myopathies, à l'occasion du Téléthon du 5 et 6 décembre.

Si vous souhaitez participer à cette démarche volontaire il vous suffit d'apporter vos journaux et magazines dans les locaux de la Communauté de Communes à Bruis (au lieu de les déposer dans les conteneurs à couvercle jaune avec les emballages) et ce jusqu'à la fin du mois de novembre.



Les jeunes de la vallée se mobilisent

Une Réunion à l'adresse des moins de 30 ans

A la mi-octobre, des jeunes de Montmorin, Bruis et Ste-Marie se sont retrouvés autour de Gérard Tenoux pour réfléchir à l'avenir de la vallée. Ce dernier souhaitait en effet recueillir leurs avis sur plusieurs thèmes puisque, leur a-t-il expliqué en préambule : « l'avenir de la vallée c'est vous » et « nous prenons des décisions qui impactent le territoire et donc votre avenir ».

Avant d'écouter leurs doléances il leur a dressé un tableau peu optimiste quant à l'avenir budgétaire des communes : « En schématisant, compte tenu de la baisse des dotations annoncées, il faudrait à peu près doubler les impôts pour maintenir le niveau d'investissement actuel. Dans ce contexte, nous devrons optimiser le peu de moyens dont nous disposerons. Nos actions devront être efficaces. » Tous très concernés et avec une étonnante maturité les jeunes ont évoqué plusieurs pistes et parmi celles-ci, la nécessité de valoriser le territoire à travers ses produits locaux en créant un label, ce qui est révélateur d'un territoire toujours éminemment agricole.

Gérard Tenoux leur a ensuite présenté les pistes qu'il souhaitait exploiter pour les accompagner dans leur quotidien, que ce soit d'un point de vue économique, social ou culturel.

La création d'un « e café » serait selon lui une réponse intéressante qui permettrait de pallier l'isolement de la vallée : tous s'accordent à dire en effet que, n'y ayant plus de bistrot, il manque un point de rencontre convivial, ouvert à tous, avec accès aux technologies du numérique. Le « e café » pourrait se combiner avec un espace de « co working » au sein duquel des bureaux partagés pourraient être utilisés pour du télé travail. Cela permettrait à quelques actifs de travailler dans la vallée un jour ou deux par semaine en évitant les déplacements.

Si les jeunes adhèrent à cette idée, ils ont aussi des préoccupations bien de leur âge. Pour eux le « e café » devrait être ouvert également en soirée pour des parties de baby foot. Dans un premier temps Gérard Tenoux leur propose de disposer du local situé sur la place de Bruis pour s'y retrouver en fin de journée. Quoi qu'il advienne la réunion aura eu incontestablement un effet déclencheur puisque l'idée de créer une association a été lancée.

D'autres réunions suivront et permettront à ceux qui n'avaient pas eu l'information d'y participer également.

Halloween : les enfants aiment !

Ce mercredi après-midi une dizaine d'enfants se sont retrouvés à la bibliothèque pour fêter Halloween.

Cette année la tendance était plutôt au « gore » et c'est méconnaissables sous leurs déguisements de zombis, squelette et autres vampires qu'ils ont fait le tour du village pour jeter des sorts aux habitants, sauf... sauf si ces derniers leur offraient quelques friandises.

De retour à la bibliothèque ils ont minutieusement partagé leur butin avant de regarder tous ensemble un DVD sur le thème d'Halloween, l'excellent film d'animation de Tim Burton : "l'étrange Noël de Monsieur Jack".



Animations

Le repas des « Jean » de l'Oule

Dans la Vallée, les gens et en particulier les « Jean » sont des bons vivants et ne manquent pas une occasion de se retrouver autour d'un bon repas.

Le dernier en date avait lieu à la fin du mois d'août, au restaurant de la Rabasse. Répondant à l'invitation d'un des leurs (Jean-Louis Corréard), les « Jean » de l'Oule et leurs conjoints étaient rassemblés pour faire honneur au repas que leur avait préparé Hélène Girousse, dont l'époux Jeannot était aussi de la fête.



L'absence à ce repas de Jeannette Bulete, décédée en début d'année a été ressentie avec une grande tristesse parmi les convives. En sa mémoire, son époux Antoine était présent à ce rassemblement auquel elle avait participé l'année dernière avec tout l'enthousiasme qu'on lui connaît.

C'est la deuxième année que ce repas est organisé et il semble que cet évènement annuel ait un bel avenir devant lui. Il faut dire qu'ils sont à peu près une trentaine à porter ce prénom, depuis Montmorin jusqu'à Ste-Marie et cette année quelques « Jean » de la Drôme, ayant eu vent de l'affaire, sont venus grossir les rangs. Parmi tous les « Jean », « Jean-Pierre », « Jeannine »,... certains n'avaient pas pu être présents ce jour-là mais ce ne sera que partie remise pour l'année prochaine. Car si c'est Jean-Louis Roumieu qui a lancé cette idée en 2013, il en a aussi fixé les principes d'organisation : chaque année un des Jean (ou une des Jeanne) est désigné (e) pour fixer la date, choisir le restaurant, distribuer les invitations, s'occuper des réservations,... Jean-Louis Corréard, désigné par Jean-Louis Roumieu l'année dernière a donc passé la main à la personne de son choix et c'est Jeannine Bittante qui organisera le « repas des Jean de l'Oule » en 2015.

Après-midi récréative

C'est finalement au tricot que se sont attelées les participantes à l'après-midi détente qui était proposée à la bibliothèque de la vallée au début du mois d'octobre.

Des après-midi détente et retrouvailles, projection de DVD,... sont proposées régulièrement aux habitants : pour les dates, se reporter au calendrier qui a été distribué ou affiché.



Le Relais des Services Publics

Une permanence pédicure au Relais des Services Publics



Le jeudi 23 octobre le personnel du RSP de Bruis avait organisé un regroupement de 7 rendez-vous avec une pédicure venue de Mirabel aux Baronnies. Cette dernière avait en effet accepté de se déplacer d'autant loin à la condition que les rendez-vous puissent être regroupés en un même lieu. Qu'à cela ne tienne : les patients se sont inscrits, un planning a été mis en place puis transmis à la pédicure Madame Annabelle Touche. Plusieurs mails ont été échangés pour caler tout ça au mieux et satisfaire les impératifs des uns et des autres.

Le jour venu, le véhicule électrique de la Communauté de Communes a été bien utile pour aller chercher puis ramener les personnes les plus âgées, qu'elles soient de Montmorin, de Bruis ou de Ste-Marie. Au RSP, les patients se sont croisés dans la bibliothèque (qui ce jour-là faisait office de salle d'attente) selon l'ordre de passage prévu et l'après-midi a été finalement très conviviale : parmi les patients certains ne s'étaient pas vus depuis 40 ans ! Ce fut aussi l'occasion pour certains de découvrir la bibliothèque. Quant à Madame Touche, très satisfaite de l'organisation mise en place, elle espère pouvoir revenir début janvier dans les mêmes conditions. Rien d'acquis cependant car cette dernière doit récupérer provisoirement la clientèle de Buis les Baronnies suite au départ d'une collègue. Dans tous les cas les habitants de la vallée de l'Oule seront tenus informés.

Du nouveau du côté du Point Visio Rendez - Vous



Nous vous informons que 3 nouveaux partenaires ont rejoint le dispositif.

il s'agit de :

- ◊ HAER (Hautes-Alpes Emploi Relais)
- ◊ URSSAF (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales)
- ◊ FONGECIF (Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation)

Les personnes qui auraient besoin d'entrer en contact avec ces services peuvent donc désormais le faire sans se déplacer sur Gap, depuis le visio guichet de Bruis. Nous vous rappelons que la prise de Rendez-vous avec tous les services administratifs joignables par visio peut se faire auprès du personnel du Relais des Services Publics.

La liste complète des administrations accessibles en Visio Rendez-Vous depuis Bruis est disponible au RSP.

Pour mémoire, les principaux services sont : Pôle Emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Régime Social des Indépendants (RSI), Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), les Maisons Des Solidarités (MDS), Electricité Réseau Distribution France (ERDF), Etc...

Composteurs :

Les personnes qui avaient commandé un composteur (deuxième liste) peuvent venir les chercher à la communauté de communes. Chaque composteur sera facturé au prix de 10 €. Les factures seront envoyées et payables par chèque à l'ordre du trésor Public. Par ailleurs, quelques composteurs ayant été commandés en plus, les personnes qui voudraient acheter un composteur mais ne s'étaient pas inscrites sur la deuxième liste pourront tout de même s'en procurer, jusqu'à épuisement du stock.

Centenaire de la première guerre mondiale



En cette année 2014, 100 ans après la déclaration de guerre du 3 août 1914, le 11 novembre sera l'occasion de commémorer comme chaque année mais cette fois avec sans doute encore plus de ferveur, l'une des périodes les plus traumatisantes de notre histoire : le conflit mondial de 14-18.

Partout en France les commémorations s'organisent et nous invitent à ce devoir de mémoire, que ce soit au niveau familial, communal ou national. C'est donc aussi l'occasion d'enrichir ce numéro d'éléments relatifs à cette période qui s'éternisa pendant quatre années, quatre trop longues années. Parmi ces éléments nous vous proposons ci-après la lecture d'un document très intéressant puisqu'il nous donne à voir de près l'atmosphère qui régnait dans notre vallée dès la veille du conflit, et pendant celui-ci.

En effet, grâce à Monsieur Jean-Pierre Pellegrin de l'Epine qui nous les a aimablement communiqués, (ce par l'entremise de Dédé Barniaudy) nous disposons de ces fameux rapports des instituteurs, rédigés au cours des premiers mois de la guerre, à la demande du Préfet, sur le "moral de la population" et que l'on peut consulter aux Archives Départementales. En effet, [ici comme ailleurs], la déclaration de guerre est connue avec effroi. Inquiet des réactions de la population et craignant des résistances à la mobilisation, en particulier dans les départements du midi, les Préfets allaient demander aux instituteurs de leur adresser des "fiches" sur "l'esprit public".] *

* [...] : extrait du cahier n° 9 édité par le foyer rural de l'Epine intitulé : "l'Epine dans la grande guerre".

Les extraits ci-après concernent la commune de Montmorin :



Instituteur Montmorin

1er août : on a battu le tambour tandis que les cloches sonnaient à la volée, tous les hommes ont quitté le travail, pour se réunir, puis chacun est rentré dans sa famille. Si les hommes sont calmes, les femmes et les enfants pleurent...

2 août : le village est dans la consternation ; le samedi matin, les territoriaux reçoivent l'ordre de prendre leur garde sur la voix ferrée ; à 4 h, par télégraphe, l'ordre de mobilisation a été transmis. La nouvelle se répand ; la stupeur est sur les visages ; les mères ont les yeux pleins de pleurs.



Institutrice Montmorin

J'ai reçu de M. l'inspecteur l'ordre de faire faire à mes élèves des chaussettes et des cache nez. J'ai associé à cette œuvre patriotique toutes mes anciennes élèves, femmes et filles, et toutes, malgré leurs travaux, voudront bien m'aider pendant quelques jours à tricoter des habits pour nos soldats.

Centenaire de la première guerre mondiale

Instituteur Montmorin

20 septembre : "sur cinquante hommes sous les drapeaux, 3 soldats ont été blessés. Les deux frères Tatin et Jovith Jullien. Tous les autres donnent de leurs nouvelles, excepté le sergent Girousse André et le soldat Jullien Emile".



10 octobre : Le maire vient d'être informé par l'autorité militaire, que Jullien Emile, soldat au 157ème, âgé de 24 ans est mort au combat du Mesnil le 28 août. Il est le premier soldat de Montmorin décédé au champ d'honneur. La population toute entière pleure ce jeune homme qui ne laisse que des regrets car il était estimé de tous. Maçon de son état, ouvrier adroit et intelligent, Jullien rendait de grands services à ses compatriotes. Il aurait pu dans la suite en rendre de plus grands encore. Du récit d'un de ses camarades, blessé lui aussi, au même combat et au même endroit et natif de Rosans, Jullien aurait été tué d'une balle à la tête et serait tombé raide mort, pour vouloir sortir d'une tranchée afin de mieux viser les Allemands qui en auraient fait leur cible. Sa mort, vite connue de tous, a été un regret unanime.



23 octobre : après le décès de Jullien, voici qu'une carte ainsi libellée, parvient à Mme Eysseric Angèle : "Chère femme. J'ai été blessé le 6 octobre. Rassure-toi, ce n'est rien de grave et nous sommes bien soignés à l'hôpital allemand. Envoie-moi quelque argent. Voici mon adresse : soldat Albert Eysseric, Hôpital Ecole Normale de Montigny près Metz (Allemagne). Ton mari qui t'aime. Je n'ai pas reçu de tes nouvelles". Cette carte porte en allemand la mention *prisonnier de guerre*. Elle n'a pas été écrite par Eysseric, mais sans doute par l'infirmier. La femme Eysseric, ses enfants et toute la famille sont angoissés de cette nouvelle.

31 octobre : ce matin, pour la troisième fois, mauvaise nouvelle. Girousse André, sergent au 17ème régiment d'infanterie a fait parvenir une lettre à sa famille pour l'informer qu'il a été fait prisonnier le 28 août dernier et qu'il se trouve actuellement au camp de Lechfeld en Bavière. Depuis le début de la guerre la famille Girousse n'avait reçu qu'une fois des nouvelles de leur fils. Elle s'était informée partout. Rien, toujours rien. La lettre de ce matin a rassuré tous les parents et amis. Sa mère pleurait. Elle embrassait la lettre de son fils en l'arrosant d'abondantes larmes. Au 20 octobre, dans notre commune, le bilan était le suivant : sur 50 soldats, il y a 4 blessés, un mort, un disparu et un blessé prisonnier.



Une action à portée symbolique :

Les trois écharpes tricolores tricotées par plusieurs dames de la vallée sont terminées. Elles serviront à parer les trois monuments aux morts de Montmorin, Bruis et Ste-Marie à l'occasion des cérémonies de commémoration le 11 novembre prochain.